L'Europe orientale : pour la défense des nouvelles républiques d'Orient



. L'Europe orientale : pour la défense des nouvelles républiques d'Orient. 1920-01-01.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter

utilisation.commerciale@bnf.fr.

A TRAVERS LA PRESSE

Un politicien anglais en Azerbaïdjan

Le politicien anglais Mr. Scotland Lidel, qui a visité dernièrement Bakou, a écrit au *Morning Post* ses impressions sur l'Azerbaïdjan. Il dit entre autres choses:

« Les forces anglaises vont quitter Tiflis. Le gouvernement d'Azerbaïdjan ayant les moyens nécessaires pour assurer l'ordre et la sécurité dans le pays, on n'a pas besoin de la présence de troupes anglaises. Il y a deux jours, à mon arrivée à Bakou, j'ai été étonné au sens le plus fort du mot. On m'avait raconté que le désordre régnait à Bakou; c'est le contraire que j'y ai trouvé. C'est plutôt l'ordre et le calme qui y règnent. On m'avait dit que j'y trouverai des bandes s'arrogeant le titre d'armée; or, j'ai été étonné lorsque, au contraire, je n'y ai trouvé que des formations régulières de soldats jeunes et bien disciplinés. En réalité, la sécurité que connaît actuellement la ville n'a jamais existé depuis le début de la guerre générale.

« Entre Tiflis et Bakou, les communications par chemins de fer sont régulières; il est vrai que les bolcheviks ont emporté les étoffes qui tapissaient les wagons; mais rien n'y manque quant à la pro-

preté.

« Je suis arrivé à Bakou dans l'après-midi; c'est un phaéton très chic qui m'a transporté à l'hôtel. J'étais accompagné d'un officier azerbaïdjanien; des centaines de soldats que nous avons croisés dans les rues, pas un n'est passé sans saluer militairement mon compagnon.

« J'ai été très étonné que l'on ait pu former en deux ans une armée pareille. Le gouvernement d'Azerbaïdjan est pénétré de l'idée qu'une armée ne peut exister sans la discipline; c'est pour cela qu'il y a attaché beaucoup d'importance.

« Le soir, je me suis promené sur le boulevard au bord de la mer; beaucoup de monde, des Tatars, des Arméniens et des Russes s'y promenaient gais et contents. Partout on constatait le sentiment d'une sécurité parfaite. L'armée qui traversait la rue inspirait l'ordre et l'assurance, et la police avait complètement gagné la confiance de la population.

« Le très méticuleux capitaine Goudjeff est un commandant exemplaire pour la ville de Bakou. Au Karabagh, l'ordre a été rétabli, de même le bolchevisme a été extirpé du Lenkoran dont la population a accepté l'annexion à l'Azerbaïdjan. D'après les déclarations d'un homme d'Etat tatar, la petite république ne manquera pas de prouver aux yeux du monde que les Tatars sont capables de s'administrer eux-mêmes. En réalité, l'Azerbaïdjan est aujour-d'hui le plus parfait des Etats du Caucase. »

L'Azerbaïdjan et la Presse Française

Depuis quelque temps, la presse française semble abandonner l'ostracisme dont elle faisait preuve à l'égard de l'Azerbaïdjan et des autres petits Etats appartenant à l'ancienne Russie et qui ont proclamé leur indépendance. On voit de plus en plus fréquemment des articles traitant de la question des nationalités. Une des manifestations les plus réjouissantes de ce mouvement vers une plus juste appréciation de la situation en Orient ,c'est le remarquable article de La Croix, paru le 25 novembre 1919. Le journal clérical d'extrême-droite montre un noble esprit de justice dans ses jugements sur les musulmans de l'Azerbaïdjan. Nous pouvons être d'autant plus frappés des paroles de La Croix, qu'elles sont absolument libres de bigoterie et d'étroitesse religieuse.

- « Aussi les Arméniens, pour s'assurer un appui, ont-ils signé un traité d'alliance avec la République, nouvelle aussi, d'Azerbaïdjan.
- « L'Azerbaïdjan, naguère province russe, située au nord du Caucase sur les bords de la mer Caspienne, est une nation en majorité mahométane. Sa capitale est Bakou, ville très importante au point de vue commercial. Là se concentrent tous les produits exportables de la région: le naphte, d'où l'on extrait le pétrole raffiné, la benzine, la vaseline, etc., produits en quantités énormes.
- « La Caspienne et les rivières qui arrosent le pays fournissent des quantités incroyables de poisson; les vignobles produisent des vins remarquables; le coton, les oranges, le thé, les bois des essences les plus précieuses sont susceptibles de procurer des ressources incalculables.
- « Seulement, voilà! l'Azerbaïdjan n'est pas reconnu indépendant par la Conférence et n'existe pas aux yeux des diplomates.
- « Et cependant, si les grandes Puissances ne parviennent pas à s'entendre pour protéger l'Arménie, celle-ci a bien raison de prendre ses assurances autre part. Elle les trouve dans les 50.000 hommes disciplinés et bien commandés de l'armée de volontaires qui s'est pressée sous les drapeaux de la nouvelle république. »

A l'extrême-gauche, nous voyons l'éminent écrivain anarchiste Malato, dans la France Libre, 25 décembre, saluer les petites républiques du Caucase. Il ajoute: « Voudrait-on donc, ici en haut lieu, rendre ces jeunes républiques à la geôle tsariste, dont elles se sont

évadées et que Denikine semble vouloir prendre à cœur de rétablir? »

La Libre Pensée internationale, qui paraît à Lausanne, 17 décembre 1919, reproduit la note que M. Youssouff Djafaroff, ministre des Affaires étrangères de l'Azerbaïdjan, a adressée au ministre de la République arménienne sur les massacres des populations musulmanes de plusieurs districts des provinces d'Erivan, d'Etchmiadzin, de Sourmala, etc. Le journal nationaliste ajoute qu'il ne peut pas plus admettre les assassinats commis par des chrétiens que ceux commis par des mahométans.

Trouvera-t-on beaucoup de journaux français qui oseront montrer que les Arméniens ne sont pas toujours de petits saints?

Le Bulletin arménien, 30 septembre 1919, dit que des ordres télégraphiques sévères ont été transmis par le gouvernement de l'Azerbaïdjan aux autorités militaires de Karabagh, leur enjoignant de cesser tout de suite les hostilités et de prendre des mesures sévères contre ceux qui passeraient outre aux ordres du gouvernement. D'après un accord conclu entre le colonel Haskell et le gouvernement de l'Azerbaïdjan, les régions de Nakhitchévan et de Charour, qui forment les territoires contestés entre Arméniens et Tartares, sont administrés par un gouverneur américain et la ligne du chemin de fer entre Erivan et Djoulfa sur la frontière persane sera placée sous le contrôle du gouvernement arménien.

L'Eclair de Montpellier publie un article du distingué savant J. de Morgan intitulé « Le réveil de la Xénophobie en Turquie ». Nous ne voulons pas nous occuper de ce qui se passe en Anatolie, mais l'auteur est-il sûr que les résolutions du congrès de Sivas sont vraiment celles qui ont été prises. La deuxième résolution est-elle bien: Coordonner les opérations de l'armée turque avec celles du gouvernement et de l'armée tatare du Caucase à Azerbaïdjan?

Nous savons certainement qu'il n'existe pas en Azerbaïdjan de haine contre les étrangers.

La Correspondance d'Orient mentionne la protestation de l'Azerbaïdjan contre l'annexion projetée du territoire de Kars, de Nakhitchévan et de Sourmala à l'Arménie. L'élément azerbaïdjanien formant 60 à 73 % de la population.

La Lanterne du 14 octobre 1919 reconnaît que la Géorgie et l'Azerbaïdjan, qui ont proclamé leur indépendance, ainsi que la République de la Kouban sont opposées aux agissements réactionnaires de Denikine.

Le Journal d'Orient (Galata, 22 décembre), dit que le turc a été

déclaré langue officielle des institutions gouvernementales de l'Azerbaïdjan. Son usage a été imposé aux fonctionnaires russes euxmêmes. L'idiome azerbaïdjanien doit naturellement être la langue du pays.

Le Temps du 15 décembre 1919 fait un drôle de mélange en parlant d'une défaite des troupes de l'Azerbaïdjan par l'armée arménienne, défaite qui aurait été suivie d'un accord entre les Arméniens et les Azerbaïdjaniens. L'accord a été en effet signé, mais ce n'est pas à la suite d'une déroute des troupes de l'Azerbaïdjan.

L'Entente, de Péra, raconte que les Arméniens se sont adressés à l'Azerbaïdjan pour demander le règlement des différents conflits. Cette alliance, à laquelle se joint la Géorgie, établira la paix au Caucase.

L'Echo de France (Smyrne), demande qu'on reconnaisse immédiatement l'indépendance des républiques transcaucasiennes.

Les Nouvelles Républiques de l'Europe Orientale

Esthonie. — 47.500 km². — 4.750.000 habitants, dont 93 % Esthoniens.

Latvia. — 64.196 km². — 2.552.000 habitants, dont 72 % Lettons.

Lituanie. - 125.000 km². - 6.000.000 habitants.

Russie-Blanche. — 300.000 km². — 44.075.000 habitants, dont 70 % Blancs-Russiens.

Ukraine. — $800.000 \text{ km}^{\circ}$. — 45.000.000 habitants, dont 72 % Ukrainiens.

Kouban. - 85,000 km². - 3,500,000 habitants.

Nordcaucasie. - 450.000 km². - 4.300.000 habitants.

Azerbaidjan. — 150.000 km². — 4.500.000 habitants, dont 75 % Turco-Tatares.

Géorgie. — 90.000 km². — 3.000.000 habitants, dont 5% Géorgiens.

<u>Arménie. — 320.000 km². — 4.000.000 habitants, dont 75 %</u> Arméniens.

Nos collaborateurs, conservant toute leur indépendance, sont seuls responsables de leurs articles. La Revue ne saurait être engagée que par les articles signés : « L'EUROPE ORIENTALE ».

LA REVUE

L'EUROPE ORIENTALE

EST PUBLIÉE

en Français et en Anglais